Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 029-212901045-20260310-DB26_01-DE

COMMUNE DE LANDÉVENNEC
(FINISTÈRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
5 mars 2026

Date d'affichage
5 mars 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 10

DB2026-01

RÉHABILITATION
DE LA MAISON RAVEL

Désignation
d'un maître d'œuvre

L'an deux mille vingt-six
Le 10 mars, à dix-sept heures et trente minutes,
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LARS, Maire.

Etaient présents : Mme Monique BORVON, Mme Marie-Claire CARIOU, Mme Geneviève COSTIOU, M. Jean-Jacques DAMOY, M. Raymond MORÉ, M. Jean-Michel PAROT, Mme Gwenola RENARD,

Absente excusée : Mme Catherine TROISIÈME donne pouvoir à Mme Marie-Claire CARIOU.

Absent : M. Florian SALAUN

Monsieur Yves CAËR , a été élu secrétaire.

Selon les modalités des marchés publics, une consultation a été lancée avec l'aide des services
de la Communauté de communes pour retenir un maître d'œuvre chargé de la rénovation de la maison Ravel (6 rue de l'Abbaye) en vue d'y proposer du logement locatif à l'année.

Réunie le 25 février dernier en présence de Finistère Ingénierie Assistance (FIA), la Commission d'appel d'offres a examiné les différentes réponses et propose de retenir l'offre émise par PETR Architecture (Agence de Crozon) pour un montant de 35 775 € HT, soit 42 930 € TTC.

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de retenir l'offre de PETR Architecture et donne pouvoir au Maire pour signer le marché correspondant et toutes formalités liées.

Pour copie conforme,

Le Maire,
Roger LARS